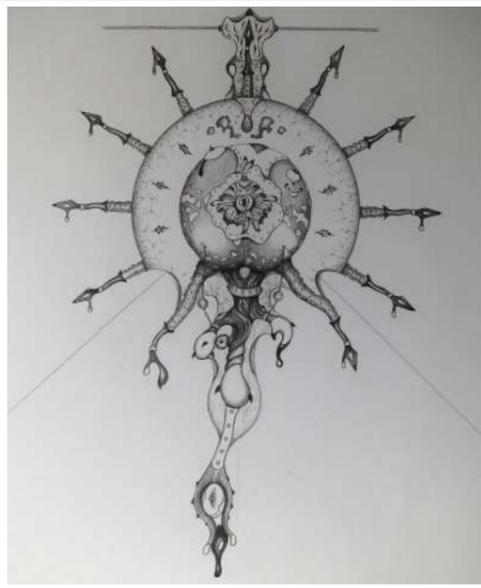


Le Conseil Municipal a voté lors du conseil du 29 novembre l'autorisation donnée à M. Stéphane Faure-Brac qui souhaite « apporter (sa) petite pierre à l'édifice d'un ensemble pastoral et économique, qui ne l'a bien sûr pas attendu pour s'épanouir au mieux. »
Celui-ci propose la « Création d'une forme de label et implantation d'une œuvre (ci-contre) sur la montagne du Lasseron, favorisant la mise en valeur du territoire de la commune de Cervières. » « pour une période de test que la commune jugera nécessaire (...) sera implantée sur la montagne du Lasseron l'œuvre proposée ». Stéphane Faure-Brac « compte monter cette opération en impliquant étroitement les gens du village qui se sentiront concernés tout en œuvrant de toute façon au bénéfice de tous. » Les travaux pourront commencer dès le retrait de la neige et « nous aurons d'autres occasions d'échanger sur ce sujet. »



« Sous mes pieds, sur ma tête et partout, le silence,
Le silence qui fait qu'on voudrait se sauver,
Le silence éternel et la montagne immense,
Car l'air est immobile et tout semble rêver. »
Baudelaire

NOS ENFANTS

ECOLE/CANTINE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2017/2018, 11 enfants de la commune sont scolarisés dans les écoles de la ville de BRIANCON.
Le conseil municipal de BRIANCON lors de sa séance du 1er août 2017, a décidé de demander une contribution financière pour supporter les charges de fonctionnement aux communes des enfants résidants hors BRIANCON. Un accord entre la commune de CERVIERES et celle de BRIANCON fixe la participation au titre du forfait communal à 1000 Euros par enfant résident sur la commune de CERVIERES, à compter de la rentrée 2017/2018. Le montant correspondant sera provisionné au titre du budget 2018 de la commune.

Le tarif repas cantine facturé depuis début de l'année scolaire aux familles Cerveyraines, est supérieur de 2, 82 € à celui facturé aux familles Briançonnaises. Le Conseil Municipal de la commune de CERVIERES, alerté par les parents, a demandé à ce que les familles Cerveyraines bénéficient de tarifs repas de la cantine identiques à ceux des familles Briançonnaises. Une convention répercutant la différence de tarification à la charge de la commune de CERVIERES est en cours de rédaction avec la ville de BRIANCON et devrait prendre effet au 1er janvier 2018. Pour la période du 4eme trimestre 2017 qui a été facturée « au tarif extérieur » aux familles Cerveyraines, la différence va être remboursée par la commune.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « LES ENFANTS DE CERVIERES » s'est tenue jeudi 4 janvier et le bureau a été réélu :

Présidente : Emilie Rey, Secrétaire : Jennifer Marconnet, Trésorière : Elisa Aubry. Vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes : **Emilie 06 14 60 13 10 / Elisa 06 59 22 96 52**

Jennifer 06 46 03 32 06 / lesenfantsdecervieres@yahoo.fr

Cette association permet à la mairie (trop petite pour avoir un Centre Communal d'Action Sociale) d'aider les familles pour les activités « sportives, culturelles et musicales » des enfants jusqu'à leur majorité, notamment par exemple l'achat du forfait de ski. Les adhésions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier, date butoir permettant de budgéter les besoins. L'association invite toutes les personnes intéressées à se faire connaître et exprimer les idées et envies diverses qui pourront être réalisées en fonction des forces disponibles.



NOS ANCIENS

Moment de partage et de jeux entre les habitants et anciens du village, invités aussi à partager un goûter et se sont vus remettre leur colis de Noël offert par la Mairie.



Mairie de Cervières
Le chef lieu 05100 Cervières
04.92.20.42.42
cervieres@ccbrianconnais.fr



Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : D. BAS / L. GUILLAUD /
C. LIONNET / J-F VIOUJAS.
Impression : Mairie de Cervières

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
Mairie de Cervières
05100

Jean-Franck VIOUJAS
et le Conseil Municipal,

sont heureux de vous présenter
leurs Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année 2018

Tél. 04 92 20 42 42
Fax. 04 92 21 17 74
E-mail : mairie@cervieres.daphnie.com
cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 26 - DECEMBRE 2017

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

LA NEIGE EST ARRIVEE, LA SAISON DEBUTE...



Avec d'abondantes chutes de neige, le domaine nordique a été ouvert sur le secteur du Laus et Izoard, pour un premier week-end les 16 et 17 décembre, à la grande satisfaction de l'équipe « nordique ». Celle-ci est constituée en ce début de saison par : Laure, Anne-Claire, Franck, Remi et Bertrand.
Franck et Rémi se sont attelés à jalonner et damer avec soin les pistes, avec une machine prêtée par le constructeur en attendant la nouvelle machine dont la livraison est programmée en début d'année.
Laure au foyer accueille, assume la promotion du site et les charges administratives (vente de badge, location de matériel, planning ...).
Quant à Anne-Claire, et Bertrand notre nouvelle recrue, tous deux pisteurs-secouristes, c'est aux départs des pistes qu'ils œuvrent à tour de rôle en conseillant, contrôlant les badges et si besoin assumant les premiers secours. Mais, c'est d'abord une équipe où chacun aide l'autre en fonction des priorités du moment.
A noter : pas d'augmentation des tarifs des Pass et location de matériels pour cette année.
Par contre, comme dans de nombreux sites, les secours effectués par le service communal sur les pistes de ski de fond seront facturés 180 € par intervention, afin de prendre en compte les moyens humains et techniques mis en œuvre.



Déneigement : Joies et contraintes

Penser à déplacer les véhicules pour permettre le déneigement des parkings.

Pour les stationnements de longue durée, utiliser de préférence les 2 nouveaux parkings du pont des vignes qui ont été aménagés à cet effet. Il est hélas impossible de donner les heures de passage de l'engin de déneigement car la priorité est de déneiger les grands axes.

Merci donc de tenir compte du fait que le chasse-neige soit déjà passé ou pas :

- ✳ S'il n'est pas encore passé : possibilité de mettre la neige sur la chaussée sans gêner la circulation
 - ✳ S'il est déjà passé : dans la mesure du possible, charger les bas-côtés pour ne pas dégrader l'état de déneigement
- Merci de tenir compte de l'intérêt général et pour que la neige reste une joie :
- ✳ Ne pas hésiter à nous signaler les problèmes que vous rencontrez pour trouver ensemble une solution, dans la bonne humeur !
 - ✳ N'oubliez pas qu'il est plus simple d'enlever la neige quand elle est fraîche
 - ✳ Certaines rues du village sont étroites, ne sous estimez pas la largeur des engins de déneigement et facilitez leur tâche, ils œuvrent pour notre confort.
 - ✳ Les véhicules ne doivent pas stationner plus d'une semaine sur les emplacements communaux.



Un programme encore très complet cette saison :

Visite guidée gratuite du village, visite du Fort des Aittes, téléphérique de Terre Rouge et diaporama, chiens de traîneaux, randonnée raquettes et cours de ski de fond, Alex Hugo à Cervières (exposition des photos de tournage de la série télévisée, visite du décor de police rurale et projection d'un épisode), visite de la ferme pédagogique, du musée de la vallée, tétée des chevreaux, Biathlon. Et tous les jours: le coin des jeux au foyer de ski de fond, espace de ski ludique au Laus et découverte du Snooc! Programme disponible au foyer de ski de fond et chez les partenaires.

TRACES DOUCES & FESTI'NORDIC



Nouvelle formule depuis 2016

Une journée de découverte des activités nordiques : ski de fond, biathlon, raquettes, chiens de traîneau, snooc et jeux ludiques pour tout le monde! Encadré par des moniteurs diplômés pour s'initier ou se perfectionner! Prêt de matériel, petite restauration & boissons chaudes sur place. Sans oublier les bons produits des producteurs locaux.

RDV LE 4 MARS 2018
Au Laus à partir de 9h

Tarifs: 10€/adulte
5€/ 10 à 16 ans
Gratuit - 10 ans

MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE EDC



Prise d'eau

Suite à un incident survenu sur des éléments de la turbine en fin de journée du 21 juillet dernier (CF bulletin municipal N°25), l'entreprise Andritz avec l'aide des techniciens EDSB est intervenue sur site pour remonter les nouveaux injecteurs et la roue réparée.

Ainsi, le 23 novembre 2017, après des essais concluants, le groupe de production d'électricité hydroélectrique de la centrale de Cervières a été couplé sur le réseau pour enfin produire ses premiers kWh.

Les travaux de remise en état longs et coûteux, ont été entièrement supportés par la société Truchet.

Durant la période d'arrêt pour réparation, les travaux ont continué. L'aménagement est désormais terminé, seuls quelques détails de finitions restent à faire au printemps, comme la mise en place de plaques signalétiques, ou l'installation d'un groupe électrogène de secours à la

prise d'eau. Une grosse intervention de réhabilitation de la végétation devrait avoir lieu à l'automne 2018.

Avant une inauguration officielle, il est prévu de faire visiter aux beaux jours le bâtiment usine et la prise d'eau aux Cerveyrins.

Un grand merci à vous tous pour avoir contribué à la bonne réalisation de ce projet et à votre patience lors de la phase de construction (poussière, bruit, circulation d'engins, etc.).



Vue panoramique de la salle de commandes



Vue panoramique de la salle des machines

ACTUALITE

LE ROCHEBRUNE



Le Conseil Municipal du 26 octobre 2017 a créé une « Commission chargée de négocier les conditions du bail, qui sera soumis à la validation finale du conseil lors d'une prochaine réunion. Elle pourra ensuite réaliser les démarches nécessaires à sa mise en œuvre (état des lieux, inventaire ...) ». Se sont déclarés volontaires Mr ARNAUD Richard et Mme LIONNET Catherine.

Un état des lieux a été réalisé et le bail commercial final est en cours de rédaction chez le notaire, pour une signature prochaine avec le repreneur retenu par le Conseil Municipal. Les travaux devraient démarrer sous peu. A suivre ...



VAE : L'opération est terminée. Six dossiers ont été constitués afin de pouvoir bénéficier d'une aide, attribuée par l'Etat au titre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (400 €) et complétée par la municipalité (100€).

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière d'éboulis au lieu-dit « MONTAGNE DU LASSERON »

L'enquête publique a eu lieu, en mairie, du 18 octobre au 17 novembre 2017. Au total 17 observations, qui traitent de nombreux aspects, ont été recueillies. Dans son rapport, à la disposition du public en mairie, le commissaire enquêteur a apporté des réponses aux objections formulées.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable motivé et général à la demande du renouvellement de l'autorisation d'exploiter, par la société Routière du Midi, de la carrière d'éboulis sise au lieu-dit « Montagne du Lasseron ». Après consultation de la Commission Départementale de la Nature, des Paysage et des Sites siégeant en formation carrière, la décision finale sera prise par Madame la Préfète du Département dans le courant du premier trimestre de l'année 2018.



LE TETRA LYRE - Proposition du Conseil Technique du 21-12-17 :

« La commune est partie prenante d'une démarche d'harmonisation des pratiques de la montagne, dans le respect de chacun et en premier lieu de ses habitants.

Dans ce but nous rendons compte aujourd'hui d'une étude réalisée par l'ONCFS, initiée lors d'une réunion du Collectif de la Vallée de Cervières, (à laquelle ont également participé la Société de Chasse de Cervières et l'AESC).

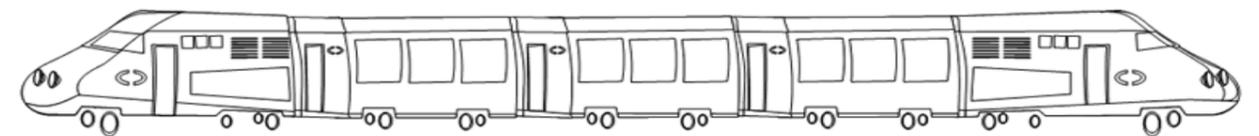
Le Tetra Lyre semble connaître un recul sur notre territoire. Il est donc envisagé de créer une zone refuge d'environ 20ha, pour le protéger de la fréquentation des promeneurs divers (raquettes, kite-surf, rando-ski ...) ; afin de préserver la vie de ce milieu que justement ceux-ci apprécient tant. Le principe a été retenu, son organisation matérielle reste à déterminer (localisation, financement, balisage, information ...)

MOTION TRAIN

Suite au Conseil Municipal du 22 01 15, le prochain CM proposera une nouvelle fois une « motion train »

En effet la ligne Briançon-Gap-Grenoble, depuis longtemps en péril, est menacée de façon imminente : le 02 février 2017 la Région PACA avait annoncé des études visant à remplacer le train par le car, intention confirmée, alors que parallèlement 22 millions d'euros sont investis pour moderniser la ligne des Alpes Montdauphin-Briançon, et que le train de nuit est maintenu pour trois ans.

Dans le même temps la loi de finances 2018, qui vient d'être adoptée par l'Assemblée Nationale, amplifie les exonérations fiscales accordées aux transporteurs routiers et les dysfonctionnements se multiplient, deux trains viennent d'être supprimés entre Clelles et Gap, et SNCF Réseau ferme le croisement en gare de Lus-la-Croix-Haute (mise en œuvre en mars 2018).



LES FRACHES

Le Conseil Municipal a reçu le 2 novembre, 2 porteurs de projet pour le bâtiment communal des Frâches. Les étapes présentées consistent à :

- 1) stabiliser la dégradation en cours pour prévenir les risques d'accident
- 2) monter un projet à 10 ans sur les 3 axes : Développement durable -Santé-Lien social ; par le biais d'un organisme de pilotage intégrant des représentants de la commune.

Les premières actions pourraient démarrer au terme de la 2^e année du projet. Les modalités proposées sont celles d'un bail emphytéotique et d'un partenariat entre la municipalité et l'association de pilotage, assurant la gestion à la manière d'une DSP. Les porteurs envisagent également de pouvoir transposer le projet sur un autre site offrant le même potentiel. Le Conseil considère que les aspects concrets (et problématiques) d'accès et d'hébergement ne sont pas en l'état suffisamment finalisés et reste ouvert à une éventuelle amélioration.



ACQUISITION DE DEUX CABANES

Afin de garder la maîtrise de leur devenir, la commune a décidé d'utiliser son droit de préemption concernant les « cabanes douaniers » dites :

- **Cabane de Grosse Pierre** (section cadastrale D 237)
 - **Cabane de Sebeyranne** (section cadastrale B 898)
- Malgré l'intérêt manifesté par de nombreuses personnes privées, cette acquisition, en cours de contractualisation auprès des services des Domaines, a été négociée pour un prix modique. L'affectation, l'utilisation de ces deux bâtiments reste à finaliser : porteurs de projet bienvenus.